

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2025

Le vingt du mois de février deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Secrétaire de séance : Fabienne ETAIX

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Philippe SESSIECQ, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Fabienne ETAIX, Michelle CHIRAT, Christophe GERARD.

Membres absents ayant donné pouvoir : David BEFORT a donné pouvoir à Fabien MARTINON

Membres absents ou excusés : Nathalie BLANCHARD, Édouard PONCET, Joëlle BAYARD, Lorène GRANGE

Date de la convocation : 11 février 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

LISTE PREPARATOIRE DES JURÉS D'ASSISES POUR L'ANNEE 2026 :

Comme chaque année, à la demande du Préfet, la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2026 est établie en procédant au tirage au sort de 3 électeurs issus de la liste électorale communale :

- Thierry MUZELLE,
- Betul KAYGIN
- Maxime THEVENON

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - Délibération 2502001

Monsieur le Maire propose de verser la subvention aux associations pour l'année 2025 de la manière suivante :

APE Ecole de Civens	700
APE Voyage scolaire	1620
Pétanque Civensoise	350
SSIAD Montagnes du Matin (ADMR)	200
Baladins	700
Club du 3ème âge	350
Comité des fêtes	700
Entente Feurs Civens (tennis table)	700
MJC	700
USEP	100
Vie libre	150
JALMALV	200
Roses de Noël	200
Forez Donzy Football	700
Basket (convention)	0
Divers	300
TOTAL 65748	7670

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

VOTE DES TAUX TAXES LOCALES DIRECTES – Délibération 2502002

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants,
Vu les baisses des dotations de l'Etat et la baisse des fonds de concours de la Communauté de Communes,
Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements, et que ses taux sont parmi les plus bas du département,

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux de 1 % pour 2025 :

TAXES	TAUX 2024	TAUX 2025
FONCIER BATI	24.58 %	24.83 %
FONCIER NON BATI	18.15 %	18.33 %
TAXE HABITATION	3.01 %	3.04 %

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE - Délibération 2502003

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique vient renforcer le dispositif relatif à la protection sociale complémentaire en instituant à compter du 1er janvier 2025 en matière de prévoyance et du 1er janvier 2026 en matière de santé, une participation obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurances (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par leurs agents.

Le centre de gestion a engagé une démarche pour proposer aux collectivités une convention de participation relative au risque «santé» afin de s'associer à la procédure qui sera lancée.

Monsieur le Maire propose de mandater le CDG afin de mener la procédure de mise en concurrence pour le compte de la commune.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE – Délibération 2402004

Monsieur le Maire explique qu'en raison de l'avancement de grade d'agents promouvables, il convient de créer le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe au service cantine garderie.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE – Délibération 2402005

Monsieur le Maire explique la nécessité de créer un poste d'agent polyvalent des services techniques à raison de 16 heures hebdomadaires en raison de l'augmentation de la charge de travail d'entretien de la commune.

Les jours et horaires du poste définis seront amenés à évoluer en fonction des besoins du service.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

- Christophe GUILLARME :
 - Réseau cuivre : arrêt en janvier 2026
- Fabien MARTINON :
 - City stade : rappel du projet d'aménagement en remplacement du terrain de basket, il sera en accès libre mais l'école sera prioritaire. Coût 85 875 € HT + 16 228 € HT de terrassement. Subvention obtenue à hauteur de 30 % par l'Agence Nationale du Sport. Nous sommes en attente des notifications de subventions du Département et la Région. Le Conseil Municipal valide la réalisation du city stade au printemps.
 - Voirie : commission ce samedi à 9 heures. Adhésion pour un an au marché à bon de commande proposé par CCFE pour les travaux de voirie. Une trentaine de panneaux remplacés sur l'ensemble de la commune, Porte vélos installé dans le bourg, à côté du cabinet infirmier.
- Michelle CHIRAT :
 - Visite DDEN à l'école - Rapport des délégués : quelques travaux demandés et problème de stationnement du car et de voitures le long de l'école dans la pente. Mairie réactive et à l'écoute.
- Mireille PALMIER :
 - Réunion petite enfance : Bilan sur les modes de garde. A partir de 2025, CCFE décidera de la réalisation des projets d'ouverture de crèches. Actuellement, des places sont libres en crèches et chez les assistantes maternelles. L'accueil en centre de loisirs est quant à lui saturé.
 - École : Florence DADOLLE a remplacé Coralie GIRAUD. Elle est présente de 12h à 14h pour l'aide à la cantine et la surveillance dans la cour.
- Christophe GUILLARME :
 - Micro-crèche : sondages réalisés sur le terrain par FONDASOL. Nous sommes dans l'attente du rapport de l'étude et des propositions de drainage.
- Philippe SESSIECQ :
 - Assainissement : le schéma directeur est terminé. Certaines parties du réseau d'eaux usées sont en mauvais état. Coût estimatif des travaux à réaliser : 1 million d'euros à répartir sur 3 ans.
- Dominique DUBOIS :
 - Cérémonie Fleurissement et cadre de vie à Villerest le 13 février : remise des diplômes. Dossier à préparer pour demander la seconde fleur. Des formations seront proposées (taille...)
- Christophe GUILLARME :
 - Legs Laffay : Lecture du courrier de remerciements de Monsieur CHALLET pour le legs. L'assignation en justice est préparée par Maître Bitar.
 - Pétanque : Proposition de rencontre avec les élus le 21 juin à 9 heures.
 - Loire Habitat : nouveaux habitants dans les logements allée de la Pannetière
 - Paris-Nice : passage de la course le 13 mars entre 12h37 et 12h43

TOUR DE TABLE :

Fabien MARTINON :

- Bulletins : problème à l'impression.
- Réunion CCID avec le géomètre du cadastre : RAS
- Associations : diverses manifestations très bien déroulées. AG du Comité des Fêtes (en effectif réduit – en attente d'informations du bureau pour la suite)
- Commémoration le dimanche 16 mars à 10h30 (dernière participation de la FNACA avant la dissolution de l'association)

-Réunion Commission aménagement du territoire (SCOT, aide à l'ingénierie pour la circulation...)

Philippe SESSIECQ :

-Marché : mégots jetés dans les massifs, demande d'ouverture des toilettes publiques

-SNCF : diagnostic de sécurité du passage à niveau numéro 229 à la zone des Places, réunion à Saint Étienne pour la sécurité des passages à niveau du Département.

Gérard BORDET :

-Application sur le téléphone « voisins vigilants »

Olivier FAJWISIEWICZ :

-Mise en place du système de télérelève SUEZ

Michelle CHIRAT :

-Association les Baladins : Marche le dimanche 2 mars et ramassage des déchets le mercredi 2 avril (avec le CMJ)

Dominique DUBOIS :

-MJC : 100 adhérents, stage de dessin le 22 mars

-Tailler le chèvrefeuille qui retombe sur le trottoir route de Rozier (manque de visibilité)

Mireille PALMIER :

-Repas CCAS : le samedi 5 avril

-Prochain conseil d'école le 17 mars à 18 heures

-Voyage scolaire du 26 au 28 mars dans le Périgord pour 28 élèves : Subvention de 1620 euros versée par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochain conseil le 13 mars.

Christophe GUILLARME,
Maire

Fabienne ETAIX
Secrétaire de séance